Image not found or type unknown

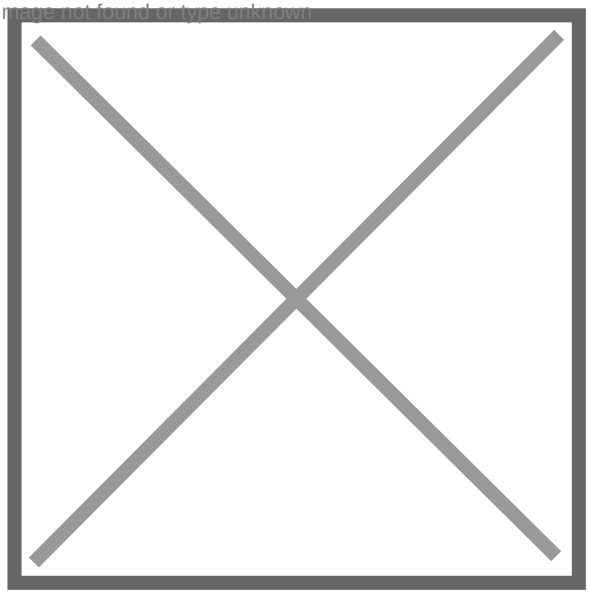

Convoquation d'un enfant majeur pour un fait commis en mineur

Par **jardinjaune**, le **27/10/2015** à **15:08**

Bonjour

mon fils majeur de 18 ans est convoqué par le tribunal pour une affaire qu'il a commise quand il était mineur

En tant que maman suis-je obligée d'etre présente puisque depuis il est majeur ?

En sachant que déjà à l'époque des faits qui lui sont reprochés il ne vivait plus à la maison et que je n'ai aucun contact avec lui à ce jour

Ce sont les gendarmes qui m'ont appelés pour me donner sa date de convocation

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés